



FO Action Sociale/Santé Privée et CFE-CGC Santé Sociaux Encore et toujours les 183 euros pour tous !

Le 8 avril 2021, nous étions dans l'unité en manifestation nationale à Paris pour demander la réouverture d'une négociation pour l'égalité de traitement des salariés du public et du privé par l'extension immédiate des 183 € du Ségur de la santé pour tous.

Fortes de la mobilisation et conformément à leur mandat, FO et CFE-CGC ont écrit au Premier ministre pour obtenir sans attendre un rendez-vous.

Il aura fallu près de 5 mois et plusieurs relances pour qu'enfin la représentante désignée par le Premier ministre, Brigitte Bourguignon daigne nous répondre et accepte de nous faire recevoir par son Conseiller social.

Chacun appréciera le niveau de considération de ce gouvernement vis-à-vis de nos organisations syndicales et des milliers de salariés que nous représentons.

Nous serons reçus le 29 septembre 2021.

A cette occasion, nous rappellerons nos revendications centrales et constantes :

- **Ouverture de négociation sans attendre pour l'égalité de traitement de salariés public/privé**
- **183 euros pour tous secteur social médico-social, protection de l'enfance, petite enfance, insertion et aide à domicile pour le public et le privé**

→ **Pour l'amélioration des conditions de travail et des moyens**

Quelques soient les engagements que nous obtiendrons lors de cette rencontre, FO ACTION SOCIALE/SANTE PRIVEE appellent les salariés à préparer et renforcer la mobilisation nationale du 5 octobre 2021, et avec CFE CGC SANTE SOCIAUX rappellent leur soutien aux thèmes des revendications nationales de la rentrée sociale 2021 :

Non

- au retour de la réforme des retraites ;
- au recul de l'âge de la retraite ;
- à la baisse du pouvoir d'achat des retraités ;
- à la précarité ;
- à la réforme de l'assurance chômage, au « quoiqu'il en coûte aux salariés et salariées ».

Oui

- à l'augmentation générale des salaires et des pensions ;
- à la revalorisation des emplois à bas salaires, à temps partiel ;
- Pour l'augmentation du Smic, du point d'indice dans la Fonction publique et des grilles de salaires ;
- Pour le service public, ses moyens et ses effectifs.

Paris, le 20 septembre 2021

Contacts presse :

Xavier DEHARO-CFE-CGC : 06.79.75.55.53
Pascal CORBEX – FNAS FO : 06.61.12.85.20
Franck HOULGATTE – UNSSP FO : 06.12.25.94.25